



Protéger les personnes âgées de la maltraitance et de la négligence en Europe

Conférence à Bruxelles, les 17 et 18 juin 2013

La conférence sur la prévention de la maltraitance et de la négligence envers les personnes âgées en Europe est la première conférence organisée conjointement par le Bureau régional européen du Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et par la Commission européenne (DG Emploi, Affaires sociales et Inclusion). Cette conférence s'adressait essentiellement aux représentants des pays membres de l'union Européenne, aux représentants des institutions de l'UE (Commission et Parlement), aux diverses organisations de la société civile ainsi qu'aux associations régionales. L'E.D.E.

était représentée par Prof. Wilfried Schlüter, qui en tant qu'expert, a mené de nombreuses discussions avec les représentants des gouvernements et les membres d'ONG, notamment autrichiennes, luxembourgeoises, slovènes, néerlandaises et suisses.

L'objectif principal de la conférence était de vérifier et d'évaluer la politique menée en faveur des personnes âgées, et particulièrement les règlements mis en place dans ce domaine par les Etats membres avec l'aide de la Commission, en se référant aux principes fondamentaux des droits de la personne humaine.



Prof. Dr. Wilfried Schlüter, représentant de l'E.D.E. à Bruxelles

Dans le contexte de l'évolution démographique, les participants de la conférence insistaient sur la nécessité de garantir aux personnes âgées une vie dans la dignité et de les protéger contre la maltraitance et la négligence. Même si les questions économiques jouent un rôle important, les différences entre bonne et mauvaise qualité des services en établissement ou à domicile ne dépendent pas toujours de la situation financière des établissements. Diverses études ont évalué le secteur des soins et de l'assistance aux personnes âgées en Europe à l'aune des droits de la personne humaine et effectivement identifié des problèmes relevant en partie d'une insuffisance en personnel ou en moyens financiers. Néanmoins, les abus résultent le plus souvent de l'absence de normes et de principes basés sur les droits de la personne humaine ou sur leur non-respect (les personnes âgées sont considérées comme des „personnes recevant des soins“ et non comme des „personnes ayant des droits“). Ces situations sont aussi dues à des vides juridiques comme par exemple l'absence de définition de termes tels que « restriction ».

13^{ème} Congrès Européen de l'E.D.E.

Tallinn, 26 – 28 septembre 2013

LET'S NETWORK OUR CARE!

LE RECOURS AUX TECHNOLOGIES DANS

LES SERVICES DE SOINS –

CHANCES ET LIMITES

programme et inscription sur www.ede-congress.eu

Les abus suivants relevés dans des établissements sont particulièrement préoccupants:

- Absence d'activités (ou seule une activité proposée par semaine), absence de contacts avec d'autres personnes, isolation
- Manque de disponibilité du personnel pour accompagner les résidents aux toilettes
- Accès à la nourriture et à la boisson insuffisants. Ne sont proposés souvent que 3 repas par jour qui de surcroît se suivent à peu d'heures d'intervalle (pour satisfaire aux besoins de l'organisation du travail, mais pas à ceux des résidents) et sont suivis de longues période sans accès à la nourriture.
- Entraves dues au fait que certaines personnes âgées sont bloquées à leur table ou qu'elles n'ont qu'un accès limité aux déambulateurs.

Au fil des discussions, il est devenu évident que les personnes âgées, tout comme les personnes handicapées, sont souvent traitées comme des objets de soins ou de pitié et non comme des sujets dotés d'une volonté propre, de préférences et de dignité. Seuls de très rares pays recensent les chutes et les fractures qui en découlent, la perte de poids, la médication, les dépressions et les escarres. Là où l'on enregistre ces données, on a un tableau très contrasté de la situation : Par exemple, dans de nombreux pays, le nombre d'escarres semble baisser quand les personnes sont soignées à l'hôpital et augmenter quand elles sont dans des EHPAD. On a par ailleurs constaté que les données dont on disposait décrivaient plutôt des cas cliniques et qu'elles prenaient peu en compte la qualité de vie des résidents.

Pour W. Schlüter, ce fut un véritable choc d'entendre un conférencier dire que la violence ne sévissait pas seulement à Guantanamo mais aussi dans les EHPAD. Pour que de tels modèles ne se perpétuent pas, il faut selon W. Schlüter mobiliser l'opinion publique d'une part

E.D.E. Vision 33

Ceci est le 33^{ème} numéro du bulletin d'information E.D.E. VISION. Il vous informera sur les développements actuels au sein des structures d'accueil et des services aux personnes âgées en Europe ainsi que sur les projets de l'E.D.E. et de ses associations membres. En plus, l'E.D.E. se prononcera sur les questions actuelles de la politique européenne dans le secteur de l'assistance aux personnes âgées.

contact: info@ede-eu.org | www.ede-eu.org

et d'autre part, augmenter la professionnalisation des directeurs et des personnels des EHPAD, mais les gouvernements des pays de l'U.E. doivent également garantir de leur côté les ressources financières et en personnel des établissements d'accueil pour personnes âgées.

W. Schlüter évoque l'absolue nécessité de mettre en place une convention des droits humains pour les personnes âgées. Les avantages que l'on tirera de cette convention seront identiques à ceux tirés des Conventions relatives aux droits des femmes ou des personnes handicapées. On discute beaucoup en ce moment de l'inclusion des personnes handicapées et les mesures pour leur mise en œuvre sont actuellement prises dans toute l'Europe. Parallèlement à la « Convention relative aux droits des femmes » et à la « Convention relative aux droits des personnes handicapées », le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels pourraient servir de base à une convention relative aux droits humains des personnes âgées.

Lors de la discussion sur la nécessité d'établir une convention relative aux droits de la personne humaine pour les personnes âgées, des divergences quant aux contenus de cette convention sont apparues. La majorité des gouvernements des pays de l'U.E. ne souhaite pas une telle convention. Ses défenseurs venaient avant tout des organisations de la société civile. Anne-Sophie Parent, la secrétaire générale d'AGE Platform Europe a défendu avec force le bien-fondé d'une telle convention. Elle a d'ailleurs fait référence aux résultats des travaux réalisés par les projets WeDO et EUSTACEA: **le Cadre européen de qualité pour les services de soins de longue durée** (<http://wedo.ttp.eu/europeanquality-framework-long-term-care-services>) et la **Charte Européenne des droits et des responsabilités des personnes âgées nécessitant des soins et une assistance de longue durée** (<http://www.age-platform.eu/age-projects/previous-projects/1676-daphne-2>), à la rédaction desquels l'E.D.E., par l'intermédiaire d'Angela Cluzel, a participé. Ces deux documents servent à la promotion des droits des personnes âgées.

■ E.D.E.

L'Association des Services sociaux de Croatie, un nouveau membre de l'E.D.E.

Depuis sa fondation en février 2003, l'Association des Services sociaux de Croatie (Udruga Ravnateljstva u Djelatnosti Socijalne Skrbni, www.urss.hr) est active dans quatre régions avec des bureaux à Zagreb, Rijeka, Osijek et Split. Elle compte 80 membres et parmi ses missions principales figurent l'aide à la mise en place de normes de qualité dans le secteur des services sociaux tant publics que privés, le soutien à l'élaboration de lois et de réglementations relatives à ces normes, l'aide à la construction d'un réseau fédérant les organismes sociaux, la rédaction d'un code de bonne conduite et le développement de la formation continue des directeurs des services aux personnes âgées afin de perfectionner les structures de gestion des maisons de retraite.

L'association encourage en outre les directeurs des structures d'accueil et de services aux personnes âgées à défendre leurs intérêts professionnels communs et leurs préoccupations sociales. Elle œuvre en faveur de la diffusion des informations à tous les organismes sur l'ensemble du territoire, elle s'engage pour l'amélioration des conditions de travail dans le secteur social et elle organise des manifestations culturelles, des expositions, des concerts et des salons.

Nous voulons désinstitutionnaliser et transformer les EHPAD afin d'améliorer la qualité de vie des résidents. Nous souhaitons également ouvrir le marché croate des soins aux investisseurs de l'espace européen prêts à moderniser les EHPAD, à les restructurer ou à en

construire de nouveaux non seulement pour la clientèle croate mais aussi pour tous les Européens intéressés.

Pour la période à venir, nous nous consacrerons à l'amélioration de la qualité des soins dans tous les établissements de Croatie. Nous voulons aussi dynamiser le travail de notre bureau d'Osijek. Dans la perspective du développement d'un marché des soins en Croatie qui serait également attirant pour les autres pays européens, nous avons envisagé la création des joint ventures conjointement avec des associations semblables à la nôtre. Parallèlement à d'autres initiatives, ce type de partenariat pourrait renforcer la cohésion au sein de l'Europe, faciliter les efforts entrepris pour obtenir des fonds structurels et pour examiner les possibilités de crédit pour des petites et moyennes entreprises. D'une manière générale, nos efforts

porteront sur la mobilisation des capitaux privés pour le bien-être de tous.

Nous sommes très heureux que le Conseil d'administration de l'E.D.E. lors de sa dernière réunion à Belgrade ait voté pour l'admission de notre association en son sein. Que notre collaboration soit longue et fructueuse!

■ *Mladen Pavić, président de l'Association des Services sociaux de Croatie*



Association belge ADMR rejoint l'E.D.E.

Lors de la séance du Conseil d'Administration de l'E.D.E. à Belgrade, le 13 avril 2013, l'association belge ADMR a été admise dans la famille de l'Association Européenne des Directeurs.

L'ADMR (Association des directeurs de maison de repos de la Région wallonne) est une association pluraliste de personnes physiques qui sont intéressées, à titre professionnel ou à titre privé, aux problèmes de gérontologie et de gériatrie. En bref, à tous ceux qui, de près ou de loin, s'occupent d'établissements pour personnes âgées. Ses membres représentent tous les secteurs : public, associatif et commercial.

L'association a été créée en 1986. Elle est présente dans plusieurs organismes et organise principalement des journées de formation ou colloques destinés aux directeurs d'établissements et aux membres

des personnels soignant, hôtelier et administratif. Il s'agit, en général, de thèmes rencontrés sur le terrain.



Des contacts et échanges ont lieu avec des collègues de pays francophones notamment. Le site Internet www.admr-asbl.eu présente l'association, son organisation et ses objectifs. Une bibliothèque propose la majeure partie des textes, documents et discours qui ont agrémentés les colloques et formations.

■ *Jean Liégeois, Vice-président de l'ADMR*

Conférence des instituts de formation accrédités par l'E.D.E. le 20 juin 2013 à Graz (Autriche)

La conférence des instituts de formation accrédités par l'E.D.E. s'est tenue le 20 juin 2013 à Graz en Autriche où elle répondait à l'invitation de l'Institut « Primawera Veränderungsmanagement ». Elle regroupait sous la direction de Prof. Wilfried Schlüter, représentant de l'E.D.E. chargé de la formation, les instituts de formations autrichiens, allemands et italiens. L'Association fédérale des établissements pour personnes âgées dépendantes d'Autriche qui avait participé à la mise en place de coopérations dans le domaine des formations avec l'E.D.E. était représentée par Edgar Führer et Martin König. Beatrix Kaserer, présidente de l'association professionnelle des directeurs de maisons de retraite du Tyrol du Sud, était également présente. Les participants à la conférence ont présenté les points forts des for-



mations, les mesures garantissant la qualité et l'évolution générale dans les écoles supérieures ou instituts de formation. Il fut souligné que les exigences toujours plus grandes auxquelles le personnel est soumis dans son travail devaient être prises en compte dans le cadre des programmes de formation. Il faudra d'autant plus tenir compte de l'évidente nécessité d'offrir aux directeurs de maisons de retraite une formation s'appuyant sur la pratique que les participants aux programmes de formation doivent impérativement être encadré de façon intense et individuelle lors de leurs stages pratiques et de la mise en place de leurs projets. Il fut également constaté que la formation professionnelle continue se concentre toujours plus sur les valeurs et sur l'organisation du déroulement du travail, sur l'environnement au travail et sur le comportement qu'adopte le directeur de maison de retraite. Les formateurs se donnent pour mission de sensibiliser les futurs directeurs de maisons de retraite à la bonne gestion de leurs ressources personnelles, de les encourager à une réflexion sur eux-mêmes et de les amener à rejoindre les réseaux professionnels.

A l'occasion d'une discussion sur la profession de directeur de maison de retraite, la question de l'image du directeur de maisons de retraite à l'intérieur de l'E.D.E. et de chacune des associations membres a été posée. L'E.D.E. mènera prochainement une enquête sur la question auprès de ses associations membres.

■ E.D.E.

L'ENJEU, C'EST L'EUROPE
IL S'AGIT DE VOUS,

Participez au débat



Année européenne des citoyens 2013
www.europa.eu/citizens-2013



www.europa.eu.citizens-2013/fr/home

Le 20ème anniversaire de l'ARGE NÖ Heime



L'Association des établissements pour personnes âgées ou dépendantes de Basse-Autriche (ARGE NÖ Heime) fête ses 20 ans! C'est à la multitude de ses initiatives et de ses projets ainsi qu'à la remarquable évolution des établissements pour personnes âgées ou dépendantes de Basse-Autriche au cours de ces 20 dernières années qu'on peut mesurer le succès d'ARGE NÖ Heime. Car ARGE NÖ Heime s'est imposée en tant que force motrice dans le domaine des innovations et a cherché à collaborer avec toutes les parties prenantes. Parvenir à réunir les intérêts fort différents des fonds de pensions, des pouvoirs politiques, des organismes d'intérêts économiques, de nos collègues bénévoles actifs dans les établissements médico-sociaux, des personnes dépendantes et de leurs familles etc., tout en conservant une position neutre, respectueuse de l'équilibre des intérêts des résidents, tel était le défi que nous avons su relever et qui a conduit à notre succès.

Quand le changement n'est pas continu, des chocs et des ruptures se produisent. La stabilité est de ce fait toute aussi importante que la clairvoyance, la flexibilité et l'évolution. Etre stable et le rester, c'était déjà l'objectif d'ARGE NÖ à sa fondation. telle est l'intention qui a prévalu à la fondation de ARGE NÖ.

Ses fondateurs déjà se concevaient comme les lobbyistes des établissements et des personnes âgées dont ils avaient la charge. ARGE est aujourd'hui encore le porte-parole des personnes âgées dépendantes. Nous avons gardé le cap. Demeurent néanmoins encore ces questions : Et après ? Quels seront nos champs d'action ? Grâce au système de gestion de la qualité E-Qalin® nos établissements deviennent des organisations qui apprennent. La mutation démographique et les besoins toujours plus nombreux et variés d'une société



vieillissante motivent et incitent ARGE NÖ Heime et tous les établissements à innover. Nous sommes sur le point de devenir des centres de compétences dans tous les domaines des soins, pour que l'on vieillisse bien en Basse-Autriche!

■ Anton Kellner
MBA, Coordinateur ARGE NÖ Heime

13ème Congrès européen de l'E.D.E. à Tallinn
du 26 au 28 septembre 2013

LET'S NETWORK OUR CARE! LE RECOURS AUX TECHNOLOGIES DANS LES SERVICES DE SOINS – CHANCES

Où se trouvent les opportunités et les limites du recours à la technique dans les soins de longue durée ? Quelles sont les solutions possibles qui existent aujourd'hui et quelle est leur utilité ? Quelle est l'importance du travail en réseau ? Quelles sont les questions éthiques et juridiques qui se posent en rapport avec l'utilisation de systèmes d'assistance techniques au niveau des soins de longue durée ?

À travers notre congrès, nous souhaitons informer au sujet des développements actuels dans le domaine des systèmes d'assistance techniques mais également discuter des possibilités et limites de leur utilisation dans des équipements destinés aux soins de longue durée.

Nous serions heureux de vous accueillir le 26 septembre 2013 à Tallinn. Programme et inscription sur www.ede-congress.eu

FESTIVAL À TOUS LES ETAGES

Après le succès du théâtre en chambre, transformer, durant deux jours, tout l'établissement en salles de concerts, c'est le dernier pari dans lequel s'est lancée la fondation Mont-calme.

La fondation Mont-Calme, située au cœur de Lausanne, en Suisse est un établissement d'accueil pour personnes âgées ayant besoin d'aide au quotidien.

Convaincue que la créativité reste pour tous et à tout âge une source incomparable de développement personnel, elle offre à tous ses hôtes, depuis plus de vingt ans des ateliers permanents, conduits par des artistes professionnels. Dans ces espaces privilégiés, ces « vieux » que l'on considère trop souvent comme des seuls objets de soins, se transforment en de redoutables créateurs, capables d'exposer leurs

œuvres, de jouer les acteurs ou encore les musiciens au riff ravageur. Après une expérience réussie de théâtre en chambre, l'inauguration du nouvel espace de détente et de bien-être, baptisé « Agena » a servi de prétexte à la création d'un festival de musique en établissement, certainement un des premiers du genre.

Madame Anne-Laure Murer, musicothérapeute et musicienne associée à Monsieur Vincent David, comédien, ont défiés toutes les règles pour faire découvrir aux résidents et aux spectateurs des lieux de concerts et de performances musicales improbables.

Le vendredi 16 novembre, dans un de ces matins d'automne froid et brumeux, les résidents, au sortir du lit ou encore dans les limbes de la nuit, ont vu débarquer un orchestre jouant, chantant, dansant, au pied de leur lit, ou autour de leur table de petit déjeuner. Une joie contagieuse envahit rapidement toutes les personnes et les murs. Ainsi débuta la première journée du festival consacrée aux seuls résidents. Au fil des heures, les moments musicaux se sont succédés dans différents lieux a compris, bien sûr, dans l'espace Agena qu'ils découvraient autour d'une initiation à la relaxation au moyen des vibrations intenses émises par des bols tibétains. Pour clôturer la journée, ils ont choisi de voir ou plutôt revoir, la fameuse comédie musicale « Chantons sous la pluie ».



Le samedi, journée ouverte au public, plusieurs centaines de personnes ont déambulé librement dans tout l'établissement pour suivre des spectacles inédit. Une improvisation au violoncelle dans la buanderie, un solo de batterie sur enregistrement de voix des personnes âgées ont enthousiasmé les spectateurs. Mais leur surprise n'en est pas restée là, ils se sont aussi découverts interprètes de

musique corporelle dans une salle de bain, sous la conduite d'un maître brésilien ou soudain interrompus dans un corridor par la voix magnifique d'une chanteuse habillée en femme de ménage poussant un chariot de nettoyage. Les plus créatifs pouvaient aussi se lancer dans les arts plastiques et le dessin au son d'un duo tonique de chanteurs français.



Au fil des heures tous les genres musicaux et un public dense de

tous les âges se sont mêlés pour faire exploser les murs de l'établissement et partager d'intenses moments d'émotions avec tous les résidents. Voir un enfant appuyé sur l'accoudoir d'une chaise roulante fasciné par un chant de gospel, une dame atteintes d'Alzheimer frappant son corps pour émettre des sons de musique brésilienne, sont autant de moments qui gravent les mémoires. Ces journées sont certainement une nouvelle occasion, réussie, de faire partager au monde extérieure toute la vie qui peut habiter un établissement tel que le nôtre. Il ne nous reste plus qu'à vous dire : Rendez-vous pour notre prochain festival prévu l'année prochaine sur un thème encore plus périlleux : la danse ou s'exprimeront des corps jeunes et vieux.



Le site des activités des ateliers de la Fondation Mont-Calme : www.vivre-vivre.ch

■ Jérôme Azau, directeur de la Fondation Mont-Calme à Lausanne (Suisse)

TOWARDS
AN AGE-FRIENDLY EU